

Faire des échanges un vecteur de développement

Pourquoi l'ajustement structurel est-il nécessaire ?

Est-ce plus difficile pour les pays en développement ?

Quel peut être l'apport des échanges ?

Comment aborder la réforme commerciale ?

Comment stimuler les exportations ?

Pourquoi cohérence et crédibilité sont-elles si importantes ?

Quel rôle pour la coopération multilatérale ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

Introduction

Pour les particuliers aussi bien que pour les entreprises, les industries ou les régions, savoir s'adapter au changement est un gage de réussite dans l'économie mondiale moderne. Les nouvelles technologies font naître de nouvelles filières, et la libéralisation des échanges ouvre de nouveaux marchés et aiguise la concurrence. L'« ajustement structurel » ou l'adaptation aux mutations structurelles est un impératif si les économies veulent tirer profit des nouvelles technologies et des débouchés qu'offrent les marchés émergents. Au passage, certains y gagnent, d'autres y perdent.

Les gouvernements doivent trouver les moyens d'assurer un ajustement structurel sans heurts, en recueillant les fruits d'un marché mondial en évolution tout en minimisant les coûts qui y sont associés, comme les pertes d'emplois. L'ouverture aux échanges peut être porteuse d'opportunités, mais aussi de défis particuliers.

Les politiques libérales en matière d'échanges et d'investissement sont de plus en plus considérées comme des ingrédients essentiels de la croissance économique, à en juger par l'expérience du dernier quart de siècle. Cependant, les pays qui ouvrent leurs marchés se heurtent parfois dans un premier temps à la résistance de leurs propres industries et travailleurs qui peuvent avoir à perdre de cette nouvelle donne. Le débat sur les gains et les coûts économiques associés à la poursuite de la libéralisation des échanges se focalise souvent sur les pays développés, alors que les pays en développement ont entrepris un gros effort de libéralisation des échanges au cours des vingt dernières années, voyant que celle-ci était de nature à stimuler la croissance économique.

Certains pays ont toutefois plus profité que d'autres des réformes de la politique commerciale, et il faut savoir tirer les leçons de l'expérience. En effet, cet aspect ne doit pas être négligé car, pour nourrir la croissance économique, la plupart des pays en développement devront poursuivre les réformes commerciales soit dans le cadre de négociations multilatérales, soit dans le cadre d'un processus régional ou bilatéral ou d'initiatives unilatérales.

Cette *Synthèse* de l'OCDE examine comment certains pays en développement ont mis à profit la réforme de la politique commerciale pour soutenir l'ajustement structurel. ■

Pourquoi l'ajustement structurel est-il nécessaire ?

La nouvelle donne mondiale, qui fait place à de nouvelles sources de concurrence, à des avancées technologiques et à une évolution des valeurs au sein de la société, est porteuse de défis pour les économies qui doivent s'adapter à ces nouvelles réalités. L'expérience a montré que, ce faisant, les économies devaient s'en remettre le plus possible aux forces du marché pour encourager la main-d'œuvre et le capital à se diriger vers les emplois les plus productifs. La réforme des échanges constitue un volet important des politiques propres à rendre les marchés plus efficaces, permettant aux économies de recueillir les bienfaits des nouvelles technologies et des nouveaux marchés. Les pays qui ont choisi cette voie ont généralement obtenu de meilleurs résultats en termes de croissance. ■

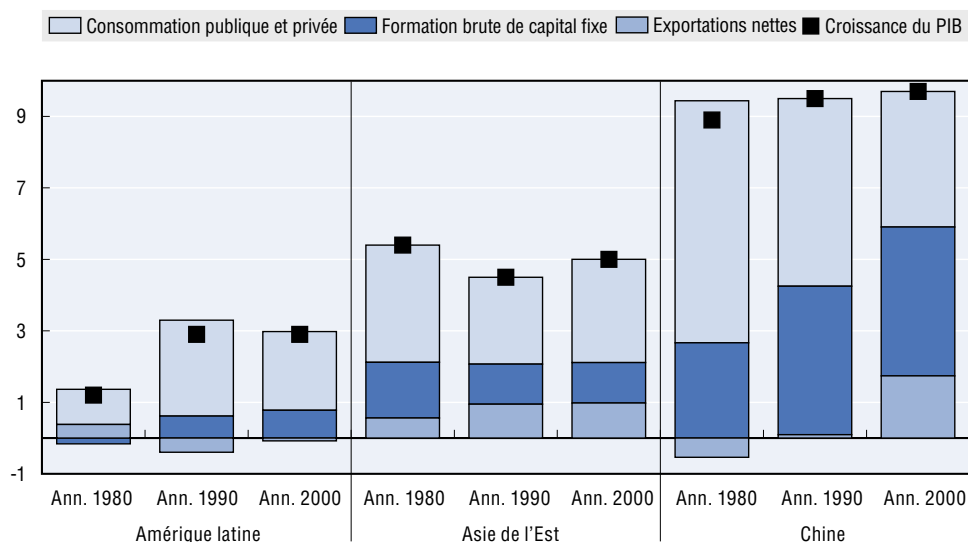
Est-ce plus difficile pour les pays en développement ?

L'abaissement des droits de douane sur les importations permet aux pays de renforcer l'efficacité et la compétitivité de leurs industries, et par là même de doper la croissance et de relever le niveau de vie. Ce processus fait cependant inévitablement des gagnants et des perdants et ce, dans les pays développés aussi bien qu'en développement. L'expérience des pays en développement donne à penser que, du fait de la spécificité du cadre dans lequel s'inscrit l'action des pouvoirs publics, l'adaptation au changement soulève plus de difficultés pour eux que pour les pays développés.

Parmi les raisons qui peuvent expliquer ce constat figure le niveau de protection qui prévaut dans les pays en développement, où les droits de douane élevés applicables aux importations rendent les produits importés plus coûteux que les produits locaux. Ce qui signifie que si les avantages à retirer à long terme sont plus importants, les coûts à court terme de l'ajustement peuvent également être plus

Graphique 1.

CONTRIBUTION DES EXPORTATIONS NETTES À LA CROISSANCE DU PIB



Note : « Amérique latine » renvoie à 8 pays, et « Asie de l'Est » à 6 pays. Les chiffres régionaux sont une moyenne pondérée des taux observés dans chaque pays, où le PIB de chaque pays en fonction des PPA de 1990 est utilisé comme pondération.

Source : OCDE (2008), à partir de la base de données des principaux agrégats de comptabilité nationale du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

élevés si la réduction des mesures de protection est poussée à plein. Il est encore plus difficile de maintenir la stabilité macroéconomique lorsque les droits de douane représentent une large part des recettes publiques, lorsque la dette en devises est lourde, et lorsque le marché des changes est illiquide et/ou lorsque le pays est exagérément dépendant de certains produits de base et de l'aide pour se constituer des réserves en devises (voir encadré 1). En raison du faible niveau de sophistication technologique, de l'inadéquation des infrastructures, du manque de respect des droits de propriété (intellectuelle notamment), de l'accès restreint au capital et de la difficulté d'obtenir des informations sur les débouchés, les entreprises des pays en développement ont souvent du mal à s'adapter aux nouvelles réalités des marchés et à exploiter les possibilités offertes par la libéralisation des échanges. De plus, il n'est pas rare que l'instabilité politique, la mauvaise gouvernance et la corruption endémique, ainsi que l'absence de protection sociale compliquent le processus d'ajustement dans certains de ces pays. ■

Quel peut être l'apport des échanges ?

L'insuffisance des échanges a tendance à renforcer les rigidités structurelles et à rendre encore plus nécessaire le changement structurel. De nombreux pays en développement ont réformé leurs régimes commerciaux lorsqu'il leur est apparu que restreindre les importations afin de protéger leurs propres industries n'était pas efficace pour assurer un développement soutenu. En Amérique latine et en Asie de l'Est, par exemple, les droits de douane ont été abaissés, passant d'une moyenne de 15 %-60 % en 1985 à 5 %-20 % en 2005. Dans ces deux régions, la croissance des échanges s'est de plus en plus imposée comme une composante essentielle du développement.

Encadré 1.

LES ENJEUX POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT RICHES EN RESSOURCES NATURELLES

Face aux chocs des termes de l'échange qui les ont frappés, le Chili et l'Équateur ont réagi très différemment. Les recettes publiques et les exportations des deux pays étant étroitement tributaires de matières premières, ils ont eu l'un comme l'autre du mal à gérer l'alternance des phases d'expansion et de repli des prix mondiaux, et à éviter des à-coups dans les réformes structurelles, voire des retours en arrière. Le renchérissement des prix des matières premières peut conduire à une appréciation de la monnaie, car la demande de monnaie nationale suit l'augmentation des exportations des matières premières en question. La fermeté de la monnaie nuit toutefois au développement des autres exportations. Lorsque les recettes publiques sont exceptionnelles, elles peuvent aussi entraîner des dépenses excessives pendant les périodes d'essor, suivies de déficits budgétaires durant les périodes moins fastes.

Le Chili, ayant tiré les leçons de la crise bancaire et de la crise de la dette qui l'ont frappé à la fin des années 70 et au début des années 80, s'est appliqué à mieux gérer le cycle du cuivre en établissant des règles budgétaires qui dissocient les dépenses publiques des recettes exceptionnelles ou des phases de ralentissement, et en adoptant une politique de taux de change prudente dans le but d'assurer la symétrie des taux de change réels. Ce qui a permis au pays de diversifier ses exportations.

La voie suivie par l'Équateur, dont l'économie est dépendante du pétrole, a été moins couronnée de succès. Forte de son expérience où ont alterné des phases de relance et des phases de contraction, ponctuées de périodes d'austérité budgétaire suivies de hausses incontrôlées des dépenses publiques qui ont creusé de lourds déficits et entraîné une escalade de l'endettement, l'Équateur a adopté en 2002 une loi de responsabilité budgétaire qui plafonnait la croissance des dépenses publiques et portait création d'un fonds pétrolier extrabudgétaire (FEIREP). Ce fonds pétrolier a toutefois été réintégré au budget en 2005, et les recettes qui avaient permis de l'abonder ont servi par exemple à financer des dépenses sociales. La diversification des exportations demeure un défi de taille pour ce pays.

Le commerce à lui seul n'est cependant pas un gage de développement économique. La politique commerciale doit s'accompagner d'un train de mesures étroitement coordonnées pour maximiser les effets de l'accroissement des échanges (voir l'encadré 2 consacré aux recommandations de bonnes pratiques concernant les échanges et l'ajustement structurel). L'expérience a montré que le constat vaut aussi bien pour les pays en développement que pour les pays développés. Toutefois, compte tenu des profondes disparités d'un pays en développement à l'autre, les mesures prises doivent être adaptées à la situation propre à chacun d'entre eux. Une formule qui a réussi dans un pays ne réussit pas nécessairement dans un autre.

Pour être efficaces, les réformes commerciales doivent être étroitement liées aux réformes menées dans d'autres domaines, comme l'investissement direct étranger (IDE), de sorte que l'accroissement des échanges aille de pair avec une intensification de l'IDE. Des réformes du marché du travail peuvent aussi s'avérer nécessaires pour faciliter le redéploiement de la main-d'œuvre des secteurs en perte de vitesse vers les secteurs florissants, tout en permettant aux travailleurs de s'adapter au changement par la formation. Les gouvernements peuvent aussi avoir à réformer la fiscalité, dans la mesure où l'abaissement des droits de douane peut induire une diminution des recettes publiques. Cependant, la baisse des droits de douane peut aussi entraîner une augmentation des recettes lorsque les importations augmentent rapidement, d'où l'importance de réduire les formalités administratives et de supprimer les obstacles non tarifaires. Les pays en développement n'ont pas toujours suffisamment de ressources pour mettre en place des dispositifs formels de protection sociale ; cependant, la croissance économique (souvent dans les secteurs d'exportation et les services) et un marché du travail flexible peuvent servir de substituts, s'ils sont complétés par des mesures sociales ciblées. ■

Encadré 2.
BONNES PRATIQUES
EN MATIÈRE D'ÉCHANGES
ET D'AJUSTEMENT
STRUCTUREL

L'OCDE a formulé des recommandations à l'intention des gouvernements pour l'adoption de bonnes pratiques en matière d'ajustement structurel. Elles exhortent les gouvernements à adopter :

- Des politiques macroéconomiques qui encouragent la stabilité et la croissance.
- Des politiques du marché du travail qui contribuent à développer les qualifications des travailleurs et facilitent la mobilité de la main-d'œuvre entre les professions, les entreprises, les secteurs d'activité et les régions, tout en fournissant une aide adéquate à ceux qui sont confrontés à des coûts d'ajustement du fait de l'évolution structurelle.
- Un cadre de réglementation efficace, qui réduise le plus possible les charges réglementaires pesant sur les entreprises (création, transformation et fermeture), et qui encourage la concurrence.
- Un cadre institutionnel et de gouvernance qui favorise la réforme structurelle et permette dans le même temps de faire mieux comprendre et accepter les mesures de réforme par l'opinion publique.
- Des politiques libérales en matière de commerce et d'investissement qui soutiennent l'ajustement structurel en contribuant à la croissance, à l'innovation et à la compétitivité et qui soient mises en œuvre de façon suffisamment progressive pour permettre aux parties concernées de s'adapter et suffisamment rapide pour éviter des retours en arrière.

Source : OCDE (2005).

Comment aborder la réforme commerciale ?

Lorsqu'il s'agit de réformer la *politique des échanges et de l'investissement*, les pays en développement sont confrontés à trois problèmes essentiels.

Premièrement, le moment où doivent intervenir les réformes, leur chronologie et leur contenu, sont importants. Si une approche graduelle se justifie souvent pour permettre aux institutions, aux instances gouvernementales et aux secteurs économiques de s'adapter, une approche plus radicale peut être souhaitable dans certains cas. En termes de contenu, la suppression au plus tôt des restrictions quantitatives est primordiale pour réduire d'emblée les graves distorsions qui peuvent affecter les prix et l'offre.

Deuxièmement, la libéralisation du secteur des services peut faciliter l'ajustement structurel même s'il faut veiller à ce qu'un cadre réglementaire adapté soit en place. Les progrès technologiques permettent aux pays en développement d'exploiter de plus en plus les possibilités qui s'offrent à eux dans le commerce des services – les services de centres d'appel par exemple peuvent être fournis en ligne des Philippines aussi facilement que de Manchester. En même temps, les gains de productivité dans les services qui fournissent des moyens de production à l'agriculture et l'industrie manufacturière peuvent stimuler les exportations de biens de consommation. À titre d'exemple, l'amélioration du transport aérien est déterminante pour les producteurs et exportateurs de fleurs coupées en Équateur. Les industries d'exportation deviennent un moteur de la réforme dans les secteurs de services comme les télécommunications et les transports, du fait que ces industries sont confrontées à une concurrence plus rude sur les marchés d'exportation. L'expérience a montré dans les pays en développement que la libéralisation des services peut compléter et renforcer les réformes touchant la politique économique et commerciale.

Troisièmement, l'IDE peut faciliter l'ajustement structurel en tant que moteur essentiel de la croissance des exportations, comme cela a été le cas dans l'électronique et l'automobile en Thaïlande. Il peut aussi faciliter les transferts de technologie (par exemple pour le cuivre, le vin et le saumon au Chili, ou encore dans les secteurs des fleurs coupées et de la transformation du thon en Équateur). L'IDE peut en outre contribuer à faciliter l'ajustement structurel par le biais des fusions et acquisitions – l'évolution de l'industrie du ciment aux Philippines n'en est qu'un exemple parmi d'autres. ■

Comment stimuler les exportations ?

L'un des grands enseignements à tirer de l'expérience est que les *exportations* peuvent jouer un rôle capital aux premiers stades de la réforme des échanges. Souvent, les importations augmentent rapidement sous l'effet de la réforme, et constituent de fait un élément déterminant dans le processus. Les importations contribuent à la formation de prix de marché corrects pour les biens concernés, d'où une meilleure répartition des ressources ; elles favorisent par ailleurs l'introduction de nouvelles technologies. Or, si les importateurs sont assez sensibles aux variations des prix relatifs, les *exportateurs* tardent souvent à réagir. Les importations augmentent donc généralement plus vite que les exportations après des réformes commerciales, ce qui peut induire divers problèmes : un déséquilibre croissant de la balance commerciale et une instabilité macroéconomique, une augmentation à court ou moyen terme du chômage, une moindre résistance aux chocs extérieurs, et des difficultés à perpétuer l'adhésion à la réforme. C'est pourquoi les gouvernements doivent tout particulièrement veiller à encourager une réaction rapide des exportations à la réforme des échanges.

La stabilité macroéconomique et un régime de change approprié aux premiers stades de la réforme des échanges sont des éléments qui concourent pour beaucoup à la vigueur et à l'ampleur de la réaction des exportations. Les administrations publiques peuvent apporter leur contribution en élaborant avec soin des politiques qui favorisent les exportations, c'est-à-dire qui facilitent l'accès à des intrants et à des financements à un coût concurrentiel ou encore qui permettent aux exportateurs potentiels d'avoir accès aux informations dont ils ont besoin sur les marchés étrangers.

En effet, s'ils veulent réussir sur un marché mondial où la concurrence est de plus en plus vive, les exportateurs doivent avoir accès à des intrants à prix concurrentiel. Les exemptions tarifaires ou le remboursement des droits de douane applicables aux éléments qui entrent dans la production de biens d'exportation, les zones franches d'exportation, et d'autres mécanismes ont été utilisés avec succès dans des pays comme la Thaïlande et les Philippines. L'accès au financement à taux concurrentiel est également important et peut être favorisé par une réforme des marchés de capitaux ou d'autres mesures propres à faciliter le financement des exportations.

Enfin, l'accès à l'information sur les marchés d'exportation et la technologie comptent également beaucoup. Le coût et la difficulté d'obtention d'informations fiables sur les marchés étrangers peut avoir un effet dissuasif sur les exportateurs potentiels. Les administrations publiques peuvent jouer un rôle pour recueillir et diffuser ces informations. Le Chili constitue un exemple éloquent à cet égard : l'office de promotion des exportations permet de fournir des informations ciblées sur les marchés et les clients étrangers, favorise le partage de l'information entre les exportateurs tout en forgeant la réputation des exportations chiliennes. S'il est toujours envisageable de recourir à des subventions à l'exportation, celles-ci sont généralement interdites par les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et ne constituent pas les mesures les plus efficaces d'un point de vue économique car elles peuvent introduire de nouvelles distorsions dans l'économie et faire obstacle aux objectifs de la libéralisation des échanges. ■

Pourquoi cohérence et crédibilité sont-elles si importantes ?

La réforme des échanges s'inscrit dans une réforme globale de l'économie et il y a une étroite interaction entre plusieurs politiques. Les liens entre la politique commerciale et la politique à l'égard de l'IDE, la politique de change, la politique budgétaire ou la politique du marché des capitaux, entre autres, supposent une coordination étroite des activités de plusieurs organismes publics, afin que les politiques soient cohérentes et que l'enchaînement des réformes se traduise par de meilleurs résultats. La crédibilité des réformes est importante car le secteur privé réaffectera les ressources en réaction à la réforme des échanges uniquement si elle semble viable. Des réformes de fond, des politiques cohérentes et qui se renforcent mutuellement, un historique de réformes réussies et des engagements internationaux sont quelques-uns des moyens auxquels recourent les pays pour renforcer la crédibilité de leurs réformes. ■

Quel rôle pour la coopération multilatérale ?

La libéralisation multilatérale des échanges dans le cadre de l'OMC, de même que les accords commerciaux régionaux (ACR), peuvent soutenir la réforme des échanges et faciliter l'ajustement structurel de diverses façons. Ils peuvent être le signe de l'engagement d'un gouvernement à libéraliser les échanges et renforcer la crédibilité des réformes. Ils peuvent aussi agir comme agent déclencheur des réformes économiques. Les engagements internationaux peuvent servir à entériner les avancées unilatérales déjà réalisées et fixer des valeurs de référence

en cas de retour en arrière. Ainsi, lorsque le Chili a décidé de revenir sur les réformes des échanges menées dans les années 80, il n'a pu relever ses droits à douane qu'à 35 %, le taux de consolidation du Chili dans le cadre du GATT, alors qu'il était de 100 % avant les réformes.

La libéralisation des échanges multilatéraux, de même que les initiatives bilatérales et régionales, peuvent en outre favoriser l'ajustement structurel en facilitant l'accès aux marchés étrangers, ce qui contribue à encourager les exportations. C'est grâce à la libéralisation multilatérale des échanges que les Philippines et la Thaïlande ont pris pied sur les marchés mondiaux et le Chili a recouru à des ACR pour développer ses marchés d'exportation. Les négociations qui se déroulent dans le cadre du Programme de Doha pour le développement à l'OMC, et d'autres initiatives en faveur du libre-échange, peuvent faciliter l'ajustement dans les pays en développement.

L'aide au développement est un autre moyen de prêter assistance aux pays afin qu'ils gèrent mieux leur ajustement structurel, qu'elle passe par un soutien financier ou une action en faveur du renforcement des capacités. L'initiative d'« aide pour le commerce » en particulier devrait permettre de mobiliser un surcroît de ressources, et dans de meilleures conditions d'efficacité, pour aider les pays en développement à surmonter les contraintes de l'offre, améliorer leurs capacités commerciales et mieux tirer parti du système commercial multilatéral et de la libéralisation multilatérale.

Conclusion

Alors que les économies sont confrontées à une nouvelle donne économique et sociétale, les mesures destinées à faciliter le changement et l'« ajustement structurel » n'ont jamais eu autant d'importance. La réforme des échanges, assortie de mesures d'accompagnement, peut faciliter l'ajustement structurel et aider les économies à mettre à profit les possibilités qui s'offrent de même et à relever les défis du changement. Le contexte particulier dans lequel s'inscrit l'action des pouvoirs publics dans les pays en développement peut freiner le processus de réforme des échanges. L'expérience a montré que certains secteurs d'activité dans les pays en développement peuvent avoir du mal dans un premier temps à stimuler leurs exportations après une réforme des échanges, ce qui nécessite l'adoption de mesures spécifiques. La libéralisation multilatérale des échanges peut faciliter la réforme des échanges en ouvrant l'accès à des marchés d'exportation. ■

Pour plus
d'informations

Pour de plus amples renseignements sur les travaux de l'OCDE concernant les échanges et l'ajustement structurel, veuillez contacter : Anthony Kleitz, tél. : +33 1 45 24 89 27, courriel : Anthony.kleitz@oecd.org.



Références

OCDE (2005), **Les échanges et l'ajustement structurel : Les enjeux de la mondialisation**, ISBN 978-92-64-01098-7, € 60, 364 pages.

OCDE (2006), « Faciliter l'ajustement : l'expérience des secteurs de l'agriculture, des télécommunications et des produits chimiques », *Document de travail de l'OCDE sur la politique commerciale n° 41*, consultable (le document final n'existe qu'en anglais) à l'adresse suivante : www.oecd.org/ech, à la rubrique Documents de travail.

OCDE (2007a) « Faciliter le commerce et l'ajustement structurel : Expérience des économies non membres – Étude de cas sur le Chili », *Document de travail de l'OCDE sur la politique commerciale n° 56*, consultable à l'adresse suivante : www.oecd.org/ech, à la rubrique Documents de travail.

OCDE (2007b), « Faciliter les échanges et l'ajustement structurel : l'Expérience des économies non membres – Étude de cas sur les Philippines », *Document de travail de l'OCDE sur la politique commerciale n° 59*, consultable à l'adresse suivante : www.oecd.org/ech, à la rubrique Documents de travail.

OCDE (2008a), « Libéralisation des échanges et performance économique : Comparaison entre l'Asie de l'Est et l'Amérique latine, 1970-2006 », *Document de travail de l'OCDE sur la politique commerciale n° 70*, consultable à l'adresse suivante : www.oecd.org/ech, à la rubrique Documents de travail.

OCDE (2008b), « Faciliter les échanges et l'ajustement structurel : L'expérience des économies non membres – Étude de cas sur l'Équateur », *Document de travail de l'OCDE sur la politique commerciale n° 67*, OCDE, Paris, consultable à l'adresse suivante : www.oecd.org/ech, à la rubrique Documents de travail.

OCDE (2008c), « Faciliter les échanges et l'ajustement structurel : L'expérience de pays non membres – Étude de cas nationale : Thaïlande », *Document de travail n° 63 de l'OCDE sur la politique commerciale*, consultable à l'adresse suivante : www.oecd.org/ech, dans la rubrique Documents de travail.

OCDE (2008d), « Faciliter les échanges et l'ajustement structurel : L'expérience des économies non membres », *Document de travail de l'OCDE sur la politique commerciale n° 69*, OCDE, Paris, consultable à l'adresse suivante : www.oecd.org/ech, à la rubrique Documents de travail.

Ou consulter le site à l'adresse suivante : www.oecd.org/trade/development.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail :
berlin.centre@oecd.org
Internet :
www.oecd.org/berlin

ÉTATS-UNIS

**Centre de l'OCDE
de Washington**
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail :
mexico.contact@oecd.org
Internet :
www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.